

Le conseil municipal de BROYE AUBIGNEY MONTSEUGNY
s'est réuni le mardi 17 mai 2022 à 19H00
en Mairie de BROYE

Etaient présents : Yves BERTHET, Nadège BODOIGNET, Daniel CERCLEY, Jean François CERCLEY, Benjamin MIGNEROT, Gaëlle MOUCHOT, Régis MUZARD, Stéphanie ROUX, Alain SCHATT.

Etaient absents : Erick DEQUAIRE

Pouvoirs :

Mr Yves BERTHET a été nommé secrétaire.

Un point supplémentaire doit être inclus dans l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande, dès le début de la séance, l'autorisation aux membres du conseil de délibérer sur la position présentée ci-dessous. L'assemblée délibérante donne majoritairement son acceptation pour aborder le point suivant :

***/ Retrait adhésion ingénierie70 – pôle aménagement :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a adhéré au pôle aménagement de l'Agence départementale et que l'utilisation de ce service ne se fait pas depuis plusieurs années. Mr le Maire demande le retrait de cette adhésion, néanmoins, selon l'article 7 des statuts de l'Agence Départementale, la demande ne prendra effet qu'au 1^{er} janvier 2023, Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le retrait d'adhésion au pôle aménagement d'Ingénierie 70.

1/ Biens sans maîtres ZB26 / ZB143 :

Suite à l'arrêté préfectoral 70-2022-04-11-00006 portant présomption de biens sans maître concernant les parcelle ZB26 et ZB143 ; Mr le Maire annonce qu'après les diligences effectuées par la commune, aucun propriétaire ne s'est fait connaître. Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'incorporer ces biens dans le domaine communal .

2/ Travaux ONF :

Le Maire expose le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de notre patrimoine forestier. Ce programme est conforme au document d'aménagement de notre forêt. Le conseil municipal accepte à l'unanimité les travaux sylvicoles, d'un montant de 16 516,75 HT :

- Dégagement mécanique de régénération naturelle, peignage et arrachage de la ronce 28r
- Dégagement de plantation ou semis artificiel avec maintenance des cloisonnements 26r
- Nettoiement de jeune peuplement avec maintenance des cloisonnements 25j
- Travaux préalables à la régénération : broyage en plein de végétation herbacée, semi-ligneuse ou ligneuse de faible diamètre , diamètre moyen < 3 cm diamètre maximum de 5 cm 16r.

3/ Subventions :

Accompagnement Associations	montant
Patrimoine BAM	500
Festibam (y compris tricot et scrapbooking)	500
Comité des Fêtes d'Aubigny	250
Bibliothèque	200
Club des Anciens	150
GENE	100
SOUVENIR Français	50
ADMR	50
Aide sociale à l'hébergement Adultes Handicapés	50

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le montant des subventions

4/ Accès handicapés bâtiments communaux + boucle à induction magnétique :

Suite à la visite de Mr Chaudot de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône, des aménagements sont à prévoir pour que nos ERP soient conformes à la réglementation :

Installation d'une boucle à induction magnétique au secrétariat, réalisation d'un marquage au sol de la place de la Mairie, rampes amovible pour les églises, création des sanitaires adaptés.

Mr le Maire expose les devis demandés, le conseil municipal accepte à l'unanimité les devis suivant : Ets BELLENEY, Ets Guigue plomberie, office easy, et Sj neuf et rénovation pour un montant de 14 226, 29 HT. Si devis moins cher, le conseil municipal donne son accord pour donner délégation au maire pour valider les devis. Un dossier de subvention sera à instruire.

5/ Chambre froide – Salle des fêtes de Broye les Pesmes :

Suite à la vétusté du groupe de froid de la salle des fêtes de Broye-les-Pesmes, une chambre froide doit être installée. Plusieurs devis ont été demandés, après consultation, le conseil municipal décide d'opter à l'unanimité pour le devis de l'entreprise MITTAINE d'un montant de 4170 E HT .

6/ Velet terrassement – Caniveaux Ruelle de la Croix de fer + bordures trottoirs – demande subvention et aides Départementales :

Suite au mauvais état de la ruelle de la Croix de fer, un aménagement doit être réalisé, un devis a été demandé, le conseil accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Velet terrassement d'un montant de 5 435 € ht (terrassement, évacuation, fourniture et mise en place sur fondation béton bordures), un dossier de demande de subvention et une demande d'aide Départementale seront à demander.

7/ Broyeur accotements :

Mr le Maire explique que la faucheuse n'est pas assez polyvalente pour les travaux d'espaces verts à réaliser dans nos villages, Mr le Maire propose de mettre en vente la faucheuse pour un montant de 2000 € et expose un devis de l'entreprise AGRI JARDIN pour un broyeur d'un montant de 5000 € HT, Le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente de la faucheuse et l'achat du broyeur cité.

8/ Questions diverses :

- Achat d'une guirlande type frise pour décorer la mairie de Broye : à voir...
- Achat panneaux de signalisation à installer à Aubigney + à Broye : 7 panneaux 3,5 T maxi + 2 emplacements mairie
- Entretien du cimetière de Montseugny : 2 camions de graviers seront déversés pour environ 800 € . Mr BRUNET offre un rouleau de film géotextile et nous le remercions.

La séance est levée à 20H32

Le Maire,

Jean François CERCLEY